



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
HOTEL DES FINANCES DU PRADO
183, AVENUE DU PRADO
13357 MARSEILLE CEDEX 20
☎ 04.91.17.91.17
☎ 04.91.78.46.01
✉ tg013.contact@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
AFFAIRE SUIVIE PAR VALERIE BERTEA

n° **1877** /2010

☎ 04.91.17.93.70

☎ 04.91.17.93.65.

✉ valerie.bertea@dgfip.finances.gouv.fr

Marseille, le 30 avril 2010

LE TRÉSORIER-PAYEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
TRÉSORIER-PAYEUR GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
À

Monsieur Frédéric LARRIVEE
Secrétaire Général de l'Union Syndicale CGT Trésor des
Bouches-du-Rhône

O B J E T : Votre lettre du 29 avril 2010.

Par courrier en date du 29 avril 2010, vous sollicitez le report de plusieurs réunions et d'un point de l'ordre du jour du CTPD du 10 mai 2010.

Tout d'abord, vous souhaitez que soient reportées les réunions des comités de suivi relatifs à la mise en place des SIP d'Aubagne et d'Aix-en-Provence programmées les 5 et 6 mai 2010 au motif qu'elles se tiendraient en période de congrès national du SNT CGT.

Malheureusement après concertation avec les DSF d'Aix-en-Provence et de Marseille et avec le pôle ergonomique des Ministères, il n'est pas possible d'accéder à votre demande en raison d'une part de l'indisponibilité des prestataires en ergonomie la semaine du 10 au 14 mai, et d'autre part du calendrier de la campagne de l'impôt sur le revenu.

Ensuite, vous sollicitez le report à une date ultérieure du CTPD du 11 mai 2010, ainsi que le report d'un point de l'ordre du jour du CTPD du 10 mai 2010.

Compte tenu du nombre des travaux en cours dans le département, je tiens absolument à veiller au respect des règles du paritarisme social, à savoir tenir en temps utile les réunions paritaires, même si j'ai bien à l'esprit que cela impose à tous un rythme soutenu de travaux. Les convocations et dossiers relatifs à ces instances ont été transmis dans les délais requis. En outre, le report du CTPD du 11 mai 2010 serait d'autant plus difficile à réaliser que l'UNION SNUI SUD TRESOR 13 m'a fait connaître l'indisponibilité de ses élus, pour raison de formation syndicale, du 14 au 18 mai 2010.

Dans ces conditions, il ne m'apparaît pas possible d'accéder à votre demande de report du CTPD du 11 mai 2010.

S'agissant, du report du point relatif au cahier des charges ergonomiques du centre des Finances publiques de Marseille Prado Liandier inscrit à l'ordre du jour du CTPD du 10 mai 2010, au motif que la tenue d'un CTPD aussi dense sur une demi-journée ne serait pas raisonnable, je vous rappelle que le CTPD initial du 3 mai 2010, programmé sur une journée, a été reporté à la demande expresse de votre syndicat.

Le calendrier des travaux étant très contraint, ce point d'ordre du jour sera éventuellement évoqué lors du CTPD suivant, le 11 mai 2010, si nous ne pouvons pas le traiter le 10 mai.

Patrick GATIN

Copies : - FO DGFIP 13
- UNION SNUI SUD TRESOR 13